

Échéancier d'implantation du nouveau curriculum en FGA

Présentation VIA aux Gestionnaires

8 juin 2016

Annnonce du ministre

- Étude des crédits 14 avril
 - Implantation progressive et obligatoire du nouveau curriculum à la formation générale des adultes
 - Communiqué de presse 19 avril
 - <http://www.education.gouv.qc.ca/salle-de-presse/communiqués-de-presse/detail/article/mobilisation-de-tous-autour-de-la-persévérance-et-de-la-réussite-scolaires/>

Échéancier d'implantation

- 2016-2017 Formation de base commune
 - Fermeture des codes de cours ministériels au 30 juin 2017
- 2017-2018 Formation de base diversifiée et Intégration socioprofessionnelle
 - Fermeture des codes de cours ministériels au 30 juin 2018

Deux phases transitoires

Proposition de principes d'application

- Niveau de secondaire amorcé dans les anciens programmes
 - Permettre de terminer le niveau
 - Passer de l'ancien curriculum au nouveau lors du changement de niveau de secondaire
- Adultes s'inscrivant pour la première fois à l'éducation des adultes
 - Débuter avec les cours du nouveau curriculum
- Au terme de ces deux phases transitoires, certains amalgames seront inévitables pour les adultes effectuant un retour en formation après une absence plus ou moins longue. Des info/sanction apportant des précisions sont en préparation.

Programmes d'études n'ayant pas encore d'offre de remplacement

- Le Ministère analysera les échéanciers d'implantation de ces programmes au cas par cas; selon le moment de la mise à disposition des nouveaux programmes d'études et des instruments d'évaluation
- Les directives concernant la fermeture des anciens codes de cours suivront

Programmes d'établissement

- Sur le site du Ministère se trouve un guide d'élaboration adoptant le cadre conceptuel et méthodologique de la FBC pour les programmes d'alpha, présecondaire, 1er cycle et Intégration socioprofessionnelle :
[Guide d'élaboration programmes d'études d'établissement](#)
- Pour la FBD, aucun guide n'est disponible actuellement, mais les deux premières parties du guide d'élaboration précédemment nommé s'appliqueraient pour les sujets suivants :
 - Contexte d'élaboration d'un programme d'études d'établissement
 - Fondements légaux et aspects administratifs

Programmes d'établissement (suite)

- Le Ministère compte établir certaines balises concernant l'utilisation des programmes d'études d'établissement et transmettra celles-ci au réseau dès que possible
- À la suite de cet exercice, une réorganisation des codes de cours disponibles est à prévoir